

Conseil de la Vie Universitaire Lundi 28 mai 2018

Ordre du jour :

1. Informations du Président et de la Vice-Présidente du CVU
2. Approbation du projet de compte-rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire qui s'est tenue le 17 avril 2018
3. Modification du RI de l'UL ; dispositions relatives au bizutage
4. Schéma directeur de la vie étudiante : principales orientations et caractéristiques
5. Pratiques en matière de Développement Durable sur les campus
6. Convention de partenariat entre l'Université de Lorraine et l'Association Sportive de l'Université

1. Informations du Président

- La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
 - o Acquittée auprès du CROUS avant l'Inscription Administrative. MesServices.Etudiant-gouv.fr
 - o Il reste toujours une petite inquiétude sur un processus dématérialisé, pour être certain que cela se passe de la façon la plus simple possible.
 - o Un kit est mis en place par le Ministère pour pouvoir informer le plus possible l'ensemble des étudiants sur la sécu sociale, ce kit va être distribué aux étudiants. Les primo-entrants seront à la CPAM, les étudiants restent pour un an encore à leur actuel centre étudiant. Les salariés de ces mutuelles étudiantes vont venir à la CPAM.
 - o Reversements de cette contribution vers les établissements 41 € par étudiants pour FSDIE et sport ? si les droits y étaient précédemment acquittés (EPCSCP et EPA) et 20 € pour les EESPIG, les beaux-arts municipaux et les établissements des CCI.
 - o Les CROUS garderont 15% de l'enveloppe au plus.
 - o Le gouvernement fait une estimation de versement de la CVEC à 90 M € soit 70 % de taux de recouvrement
 - o La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) prévoit la mise en place d'une commission (de type FSDIE) chargée de faire le bilan de son utilisation, et une conférence de vie étudiante au niveau de l'académie ou de la région académique.
 - o droits d'inscriptions 2017/2018
 - Pour les non-boursiers :
 - L et DUT : 189€ / Ing. : 615€ / M : 280€ / D : 398€
 - SS : 0€
 - SVEC : 90€
 - Pour les boursiers : 0€ DU / 0€ SS / 0€ SVEC

Infos VP CVU - Infos VPE

- retour sur le CA du 15 mai 2018
 - o point 14 : 2^{ème} tranche du FSDIE : unanimité
 - o point 21 : modification du règlement intérieur du SUAPS : unanimité
- les 24 heures de Stan ont eu lieu les 26 et 27 mai à Nancy, place Carrière. Le podium est le suivant : EEIGM, ENSGSI, ENSIC
- le Championnat de France universitaire vient d'avoir lieu. 4 organisés en lorraine par la ligue Grand Est (cross-country, échec, tennis par équipe et tennis de table)
- Cannes 2018 : une association étudiante et un étudiant de Metz (Peter-Auer-Grumbach) en compétition pour un court-métrage intitulé « 80m2 » y ont participé. Cette action fait partie d'un projet global avec le BMK
- Les défis du bois se sont déroulés le week-end des 26 et 27 mai à l'ENSTIB à Epinal.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Vie Universitaire du 17 avril 2018

Vote : unanimité

3. – Modification du RI de l'UL ; dispositions relatives au bizutage

L'Université avait reçu un courrier du ministre en septembre 2017.

L'établissement y répond déjà en partie au travers :

- Du dispositif relatif aux événements festifs ; charte MULE
- De la Formation des responsables d'association aux risques et premiers secours : faites la fête

Il reste à faire évoluer notre règlement intérieur en y consacrant une rubrique sur les sanctions disciplinaires en cas de bizutage.

Le document présenté liste les sanctions, pour les étudiants et les personnels qui seraient complices ou auteurs de bizutage.

Le chapitre du règlement est modifié également afin de couvrir l'ensemble des auteurs de l'UL, usagers et personnels.

La modification du règlement intérieur sera examinée par le CHSCT le 14 juin 2018.

Vote : unanimité

4. Point 4 : schéma directeur de la vie étudiante : principales orientations et caractéristiques

Il s'agit de la version 1, fruit d'un travail collectif d'abord de la part des acteurs des directions centrales plus particulièrement de la DVUC, des VP, et des élus.

Point d'étape : finalisation des acteurs, ajout du chapeau global précisant les ambitions du schéma, de la méthodologie et du calendrier d'élaboration du schéma.

Le pilotage du schéma sera fait par la VP CVU et la VPE. Un bilan annuel avec les évolutions sera porté à la connaissance du CVU.

Il faudra un comité territorial de pilotage en lien avec la CVEC.

Le suivi des axes sera fait dans les services et directions concernés, ainsi que par que la DVUC.

Il va être présenté à la réunion des directeurs de composantes du 01 Juin.

Vote : unanimité

5. Point 5 : Pratiques en matière de Développement Durable sur les campus

(Présentation par la VPE)

La VPE souhaite lancer une étude prospective sur le Développement Durable.

Quelle sont les pratiques dans les autres universités ?

Quelles sont les pratiques sur nos campus à l'UL ?

Quels sont les axes d'étude ?

Ce que les élus du CVU souhaitent y voir :

- récupération des déchets compostables dans les restos U, là où c'est possible
 - mettre des gobelets recyclables dans les distributeurs automatiques
 - permettre le tri des déchets lors des manifestations associatives. Qu'est-ce qu'on peut mettre en œuvre dans la récupération des déchets ?
 - faire un recensement des pratiques, par ex à ALL Metz il n'y a plus de vrai tri.
 - poubelles ouvertes sur l'extérieur sont fouillées par les oiseaux, mettre des couvercles partout
 - faire une journée sur la ramasse des déchets sur les campus, ex au Saulcy.
 - mettre en place des parkings à trottinette
- Mettre en place des événements ponctuels sur ces thèmes

Point 6 : convention de partenariat entre l'Université de Lorraine et l'Association Sportive de l'Université

L'association Sportive de l'Université, ASUL, regroupe les 20 bureaux sportifs (BDS) de l'UL et coordonne la compétition FFSU.

Il est proposé de lui verser une subvention de 20.000€ pour l'année 2018.

Elle est essentiellement financée par les adhésions des étudiants, son budget global est de 127.000 €.

Vote : unanimité